



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ATOUT  
FRANCE

L'Agence de développement  
touristique de la France

# Dossier de candidature des relais locaux

Label Tourisme & Handicap



## Introduction

Ce formulaire de candidature est destiné aux relais locaux souhaitant accompagner les professionnels dans leur démarche de labellisation Tourisme & Handicap, tels que définis dans [l'arrêté du 18 avril 2024 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « Tourisme & Handicap »](#).

## Critères

L'accompagnement au label pourra être réalisé par un relai local répondant aux critères suivants :

### - **Sensibilisation au label**

Le relai local s'engage à sensibiliser ses affiliés ou les professionnels de sa zone géographique et de compétence, à l'existence du label Tourisme & Handicap.

### - **Candidature du professionnel et suivi sur la plateforme**

Le relai local est chargé d'inscrire les professionnels souhaitant intégrer la démarche sur l'appliquet dédié.

Il inscrit la candidature à l'un des registres d'instruction listés sur la plateforme du label (il choisit le point de départ du délai de 2 mois imparti à Atout France pour se prononcer sur la demande de labellisation).

Le relai local donne un avis (favorable ou défavorable) sur la candidature.

### - **Accompagnement en amont**

L'accompagnement en amont des candidats à la labellisation correspond au minimum à une sensibilisation au label et aux enjeux de la démarche de labellisation :

- Présentation de la démarche Tourisme & Handicap et articulation avec la propre démarche qualité du relai local ;
- Présentation des outils d'Atout France (documents contractuels, référentiels, etc.)

Le relai local peut également proposer des accompagnements optionnels : analyse du résultat de l'autoévaluation, pré-audit individuel (systématique ou au choix du professionnel), ateliers collectifs, etc.

## - Organisation de l'évaluation

Conformément à l'article 6 de l'arrêté du 18 avril 2024 : « le candidat à la labellisation (...) est évalué par un binôme d'évaluateurs composé d'un représentant du secteur du tourisme et d'un représentant d'associations représentant les personnes handicapées, tous handicaps confondus (...).

Le relai local compose, pour chaque candidat, le binôme d'évaluateur en choisissant ses deux membres dans les listes transmises par les différents organismes.

Pour une demande de renouvellement de la labellisation, si le binôme ne peut pas être constitué, l'évaluation peut être réalisée par un seul des deux évaluateurs. » Le relai local réalise un suivi des évaluations et des synthèses attenantes.

## - Promotion du label auprès du grand public

Le relai local assure la promotion du label auprès de ses adhérents ou affiliés, et du grand public. Il accompagne les candidats à la labellisation. Il valorise notamment sur ses outils de promotion à destination du grand public les établissements marqués et son statut de relai local du label « Tourisme & Handicap » conformément à la Charte graphique du label.

## Modalités d'accompagnement

- **Méthodologie d'accompagnement mise en œuvre**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

- **Nombre prévisible de professionnels ou acteurs du tourisme labellisables « Tourisme & Handicap » accompagnés**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

- **Modalités financières de l'accompagnement, et notamment moyens et frais supportés par les candidats à la labellisation**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## **1. Les relais locaux présentent leur candidature à Atout France.**

Le relai local candidat transmet le dossier de candidature complété, ainsi que les pièces justificatives permettant d'attester la conformité avec les critères évoqués ci-dessus, à l'adresse suivante : [tourismeethandicap@atout-france.fr](mailto:tourismeethandicap@atout-france.fr).

## **2. Les relais locaux apparaissent sur la liste consultable sur le site internet d'Atout France.**

## De façon générale, le relai local s'engage à :

- Répondre à toute demande de renseignements émanant d'Atout France et communiquer à celui-ci tout conseil et toute information qu'il estime nécessaire concernant les missions évoquées ci-dessus ;
- Demander à Atout France toute information ou renseignement qu'il juge nécessaire à la bonne exécution des missions ;
- Être facilitateur pour accompagner tous les dispositifs, d'un point de vue technique ou financier, dans le cadre de la démarche de labellisation ;
- Conseiller Atout France dans le cadre des missions, si Atout France en fait la demande.

Je m'engage à répondre à envoyer tous les justificatifs relatifs aux critères évoqués précédemment.

Nom et prénom du représentant légal :

Date (format JJ/MM/AAAA) :

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé" :

Ce formulaire a pour objectif d'obtenir toutes les informations relatives aux structures partenaires. Certaines de ces données permettront aux professionnels de contacter les relais locaux correspondant à leur activité et leur situation géographique.

## La structure

Nom de la structure\* :

Responsable légal de la structure :

Adresse\* :

Code postal\* :

Ville\* :

Site internet de la structure :

Numéro de téléphone de la structure :

Adresse mail de la structure :

## Le contact de référence

Nom du contact :

Prénom :

Poste au sein de l'organisation :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

## Informations publiées sur le site Atout France

Numéro de téléphone\* :

Adresse mail\* :

Site internet\* :

Zone d'intervention géographique\* (liste exhaustive des départements d'intervention) :

## Filières accompagnées\*

- |  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Hébergement ERP         | <input type="checkbox"/> Loisir       |
| <input type="checkbox"/> Hébergement non ERP     | <input type="checkbox"/> Restauration |
| <input type="checkbox"/> Information touristique | <input type="checkbox"/> Visite       |

\*Sera utilisé pour les communications sur la page Tourisme & Handicap et sur l'appli de labellisation.

## Correspondants locaux

Le relai local peut déléguer l'exercice de ses missions à des correspondants locaux, dans le respect des conditions fixées au préalable et sous réserve d'en informer Atout France. La mission principale des correspondants locaux est d'accompagner les professionnels en amont et en aval de l'attribution du label.

Ce document a pour objectif de créer des accès sur les outils informatiques d'Atout France.

Je délègue mes missions à un correspondant local :

- Oui  Non

Je certifie l'exactitude des informations transmises ci-dessus.

Nom et prénom du représentant légal :

Date (format JJ/MM/AAAA) :

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé" :



# #ActiveurDeTourismes

